



SIAM 2024

Le pôle des Saveurs Produits du Terroir : Véritable vitrine des richesses marocaines

Point de dynamique commerciale, le pôle des produits du terroir est au rendez-vous à la 16ème édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) du 22 au 28 Avril 2024 à Meknès. Ce pôle est organisé par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, par le biais de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en étroite collaboration avec les Directions Régionales d'Agriculture et le Commissariat du SIAM.

Pour cette édition, le Pôle s'étend sur plus 16.000 m² et abrite plus de 500 stands où les groupements dont 100 participent pour la première fois exposent une multitude de produits témoignant des richesses dont regorge le terroir marocain. Les exposants représentent près de 800 coopératives et plus de 16.500 producteurs dont 8.000 femmes. Sur Une attention toute particulière a été portée cette année aux groupements issus des zones sinistrées par le séisme d'Al Haouz, ils représentent 10% de l'ensemble des coopératives participantes, soit 45 groupements au total. Cette édition connaît la présence de 25 filières de production des 12 régions du Royaume y sont représentées par plus de 5 000 articles confirmant les formidables efforts déployés par ces producteurs pour assurer une offre qualitative et diversifiée tout en valorisant et en sauvegardant un savoir-faire ancestral.

Ce Pôle reflète les résultats indéniables atteints grâce à l'engagement inébranlable du Département de l'Agriculture depuis l'avènement du Plan Maroc Vert et dans le sillage de la Génération Green pour soutenir et appuyer le secteur des produits du terroir. Sur les 3.900 groupements producteurs des produits du terroir identifiés au Maroc, plus de 2.331 groupements représentant près de 50.000 producteurs ont bénéficié de différents actions et programmes d'accompagnement à savoir, les projets d'agriculture solidaires dédiés aux produits du terroir, la construction de prêt 369 unités de valorisation et l'équipement de 845 unités, la labélisation de 80 produits (AOP, IGP, L.A). Le renforcement des capacités au profit de 1.453 groupements producteurs grâce aux programmes de mise à niveau leur permettant de s'adapter aux exigences du marché et l'obtention de l'autorisation sur le plan sanitaire au profit de de 934 groupements.

Quant à la commercialisation des produits du terroir, grâce à l'ambitieuse stratégie de développement de la commercialisation des produits du terroir, la promotion et la commercialisation étaient les principaux axes ciblés pour assurer la pérennisation des revenus des producteurs des produits du terroir notamment pour les femmes et les jeunes ruraux. Plusieurs actions ont été jumelées et ont permis à plus de 332 groupements l'accès aux circuits modernes de commercialisation, 1369 groupements ont participé aux salons régionaux et nationaux, 354 aux salons internationaux et 200 groupements ont pu accéder à la commercialisation électronique grâce à la plateforme www.terroirdumaroc.gov.ma. Dans le même esprit de renforcement de la notoriété de ces produits, un label collectif « Terroir du Maroc » a été mis en place et pas moins de 274 groupements ont pu à ce jour le décrocher pour plus de 1.188 produits. S'ajoutent à toutes ces actions, des campagnes

promotionnelles et commerciales moyennant une multitude d'actions d'animation au niveau des grandes et moyennes surfaces et des points de vente spécialisés sont programmées à un rythme soutenu, ainsi que des campagnes de communication 360° afin de mener à bien la vive volonté du Département de l'Agriculture de faire des produits du terroir l'un des secteurs les plus prometteurs du secteur agricole.

Tous ces programmes au profit des coopératives et des groupements des produits du terroir ont mobilisé près de 11.7 milliards de Dirhams depuis l'avènement de Plan Maroc Vert à ce jour, dont près de 11 milliards de pour les projets d'agriculture solidaire et l'infrastructure de valorisation, et 700 millions de Dirhams pour les actions de promotion et d'appui à la commercialisation.

Ces efforts colossaux ont eu des impacts extrêmement positifs sur le développement du secteur des produits du terroir au Maroc et l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. En effet, la qualité et la traçabilité des produits ont connu une nette amélioration, l'emballage, le packaging et la présentation des produits, ainsi que les compétences managériales des coopératives * ont enregistré des avancées exceptionnelles, ce qui a eu des retombées très positives sur l'augmentation des ventes permettant ainsi de doubler le chiffre d'affaire et la marge nette et d'augmenter l'emploi créé de plus de 40%.